

Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux

La question de la santé psychique au travail constitue un enjeu majeur pour la direction des structures du secteur des arts visuels, qui doivent non seulement répondre aux obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail, mais également accompagner les transformations continues des organisations du travail.

Cette formation a pour objectif d'apporter aux participants les outils pour mieux comprendre et analyser les risques psychosociaux et structurer, étape par étape, en associant leurs équipes, une démarche pérenne de prévention.

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements:
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux directeurs (H/F) et administrateurs (H/F) et à toutes personnes chargées de l'encadrement des équipes d'une structure culturelle.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES

- Direction
- Direction des ressources humaines
- Management d'équipe

PRÉ-REQUIS

Professionnels de tous niveaux dans les domaines de compétences visés.

FORMACODE®: 32154

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apports théoriques et transmission de ressources documentaires.
- Travaux pratiques.
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée. Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs du programme, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de douze stagiaires.

CONTENU

1/ Définitions

- Définitions et repères sur la santé et la santé au travail.
- Les différentes approches de la santé psychique au travail.
- Définition des risques psychosociaux et contexte d'émergence de la notion.

2/ L'encadrement juridique des risques psychosociaux

- De la notion de risque professionnel à la notion de risque psychosocial.
- Les risques psychosociaux et la santé dans le droit du travail.

3/ Des troubles aux risques

- Causes et conséquences des risques psychosociaux.
- Les différents niveaux de prévention.

4/ Engager une démarche de prévention des risques psychosociaux

- Les étapes d'une démarche de prévention et leur application dans un petit collectif.
- Les acteurs à associer : en interne et en externe.

5/ L'analyse concrète des situations de risques psychosociaux

- L'analyse des situations de travail réelles.
- L'équilibre entre contraintes et ressources.

6/ Fonder un espace de discussion sur les situations de risques psychosociaux

- Définition d'un espace de discussion sur le travail.
- Les outils et méthodes mobilisables pour animer un espace de discussion sur les risques psychosociaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Analyser les facteurs de risques psychosociaux dans une situation de travail.
- Partager les enjeux de la santé au travail avec les équipes.
- Maîtriser les étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

FORMATRICE

Élise Fosset-Lagoszniak • Consultante – psychologue du travail

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates: lundi 25 et mardi 26 novembre 2024

Durée: 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation: 750 euros coût net

Horaires: 10h-13h et 14h-18h

Lieu: Paris-République